

ARRAS, le 5 JAN. 2016

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
PÔLE AMÉNAGEMENT DURABLE

Direction de
l'Environnement
Service des Espaces
Naturels et de la Randonnée
Bureau de la Randonnée

Dossier suivi par :
Stéphane MEURICE

Tél : 03.21.21.67.36
Fax : 03.21.21.62.21
Meurice.stephane
@pasdecals.fr

Monsieur Michel SEROUX
Président de la Communauté de
Communes de la Porte des Vallées
Maire de HAUTE-AVESNES
12, rue des Fresnaux
62123 HABARCQ

Objet : Modification d'un permis d'aménager à DUISANS

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier du 20 décembre 2016 sollicitant un avis sur la demande de modification d'un permis d'aménager d'un lotissement commercial et d'activités de service à DUISANS, je vous fais connaître que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Les services du Département restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur de l'Environnement,
Le Chef de Service


Dominique ALLART

www.pasdecals.fr